



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 avril (5 avril 2024), à 19h00,
Le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Larnaud sous la présidence de **David GUYOT**, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 1^{er} mars 2024
Présent(e)s : BLONDEAU-BOZON Sophie, GORSE Cyril, GUERRET Laurent, GUYOT David, MARTY Paule, NOBLET Patrick, PERRON Gaël, ROUSSET Ghislain, TACCHINI Olivia, VERNET Corinne
Absent : LAUBEPIN Ivan.
Excusé : BORNOT-FAIVRE Carine, NAUDIN Martine, NOBLET Jean-Yves (donne pouvoir à ROUSSET Ghislain)
Secrétaire de séance : MARTY Paule
Nombre de conseillers : Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 14 - Présents : 10 - Votants : 11

ORDRE DU JOUR

Approbation du précédent compte-rendu en date du 12 mars 2024

Pour : Unanimité

Urbanisme

1) Point sur les dossiers en cours

M. le Maire présente au conseil les dossiers acceptés et/ou déposés depuis le dernier conseil.

| | | | |
|-----------------------|-----------------------------|----------|------------------------|
| Déclaration Préalable | Panneaux Photovoltaïques | Accepté | KH Energy (Antoine P.) |
| Déclaration Préalable | Panneaux photovoltaïques | Accepté | Non Communicable |
| Déclaration Préalable | Isolation extérieure | Accepté | Non Communicable |
| Déclaration Préalable | Ouverture baie vitrée | En cours | Non Communicable |
| Déclaration Préalable | Pergola | En cours | Non Communicable |
| Déclaration Préalable | Panneaux photovoltaïques | En cours | Non Communicable |
| Permis de Construire | Extension de Maison | Accepté | NOGUEIRA Nicolas |
| Permis de Construire | Bâtiment Artisanal | Accepté | SCI PERRETTE |
| Permis de Construire | Micro-Crèche et 3 logements | En cours | Non Communicable |

Finances

2) Budget Primitif 2024

19h20 Arrivée de GUERRET Laurent



M. le Maire présente aux conseillers le BP Principal pour l'année 2024 qui s'équilibre comme suit :

| BUDGET 06200 | RECETTES | DEPENSES |
|----------------|--------------|--------------|
| FONCTIONNEMENT | 151 659.42 € | 151 659.42 € |
| INVESTISSEMENT | 21 000.00 € | 21 000.00 € |
| TOTAL | 172 659.42 € | 172 659.42 € |

Pour : Unanimité

M. le Maire présente ensuite un diaporama aux conseillers détaillant le Budget Prévisionnel Communal pour l'année 2024. Les conseillers ayant reçu le budget détaillé en même temps que leur convocation il leur demande s'ils ont des questions ou des points qu'ils souhaiteraient éclaircir. Il demande enfin à l'assemblée de procéder à l'approbation du BP 2024 qui s'équilibre comme suit :

| BUDGET 06200 | RECETTES | DEPENSES |
|----------------|----------------|----------------|
| FONCTIONNEMENT | 796 860.82 € | 796 860.82 € |
| INVESTISSEMENT | 1 706 295.00 € | 1 706 295.00 € |
| GLOBAL | 2 503 155.82 € | 2 503 155.82 € |

Pour : Unanimité

3) Subvention aux associations - Délibération

Monsieur le Maire rappelle le montant voté au BP 2024 pour les subventions soit 2500 €. Il précise également qu'une délibération a déjà été prise pour la subvention de l'école pour 1850 € et que traditionnellement nous versons 350 € à l'ADMR. Il reste donc 300 euros disponibles.

Il présente les différentes demandes reçues en mairie cette année.

Le conseil après en ayant délibéré il est proposé de conserver cette somme pour une éventuelle demande motivée en cours d'année.

Pour : Unanimité

4) Vote des taxes - Délibération

M. le Maire expose que la CCBHS vient de voter une augmentation de sa fiscalité.

Il présente au conseil un tableau récapitulatif des bases d'imposition 2023 et 2024 et l'augmentation de revenu qui en résulte pour la commune.

Il présente également des projections d'augmentation des taux communaux.

Il présente 3 hypothèses faisant apparaître les revenus attendus et l'impact financier par foyer en tenant compte des augmentations cumulées Communauté de communes et / ou Commune :

En gardant les mêmes taux. En augmentant de 1% ou de 2%.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



Il rappelle les investissements importants à venir, la participation de la commune au reste à charges des familles de larnaudiens sur la crèche et le projet de pérenniser l'emploi communal.

20h45 Arrivée de Mme Bornot-Faivre

Il propose ensuite au conseiller de procéder au vote en 2 temps.

Il interroge l'assemblée afin de savoir si celle-ci est favorable à une augmentation :

Pour : 8

Abstentions : 2 - Contre : 2

Il demande ensuite qui est favorable à une augmentation des taux de 1 % :

Cette augmentation fixerait donc les nouveaux taux comme suit :

- ✓ Taxe d'habitation : 9.72 % (contre 9.62 % précédemment)
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42.76 % (contre 42.34 % précédemment)
- ✓ Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 28.10 % (contre 27.82 % précédemment)

Pour : 8

Abstentions : 4

8 conseillers s'étant prononcé en faveur d'une augmentation de 1% il s'avère inutile de procéder au vote pour une augmentation de 2%

Voirie

5) Planning des travaux

Rue de l'Eau :

Les bordures seront refaites cette année et l'an prochain la bande de roulement

Rue du Capitaine Lardet :

Refaite entièrement depuis l'embranchement de la rue de l'eau jusqu'à l'alambic

Curage des fossés programmé le 16 avril

Etude Parking :

BE voirie a envoyé un plan du projet qui est présenté au conseil.

M. Guyot contactera également Freemove pour l'installation de bornes électriques.

M. le Maire rappelle que la subvention qui nous a été accordée au titre de la Phase 1 des travaux expire au 16 mai 2024. Il convient donc de lancer une consultation tarifaire auprès des entreprises afin de pouvoir valider un devis avant cette date faute de quoi les financements seront perdus.

Le conseil valide le plan projeté mais demande à bien vérifier la largeur de la bande centrale pour permettre une circulation fluide avant de lancer la consultation des entreprises.



Bois et forêt

6) Point à date

M. Rousset doit revoir le garde ONF pour le dossier de subvention.

Il doit également refaire le point des chênes qui ont été déracinés, ce qui pourrait faire un peu de revenu en plus

Questions diverses

7) Retour sur les diverses réunions

SIAHS : Litige avec Arlay : il reste encore une possibilité pour Arlay de faire recours. L'affaire n'est pas totalement close.

SICTOM : Le budget a été voté. Le nombre de bacs de tri dans les déchetteries va augmenter progressivement pour essayer d'améliorer encore le tri.

SICOPAL : +8 % activité. Bénéfice 728.000 euros. Bonne qualité des produits, au-delà des seuils Egalim.

Nouveau nom : "l'assiette d'ici".

Devant le nombre croissant de repas servis il a été évoqué l'éventualité de chercher un nouveau local.

8) Questions diverses

Aire des gens du voyage : Les travaux ont commencé. Il faut l'agrandir à 3.5 hectares et la desservir en défense incendie. L'alimentation en eau ne se fera pas par les Foulletons car pas suffisamment de pression. L'électricité viendra depuis l'autoroute.

Travaux sur le saumoduc : Passage de caméra. Quelques zones de faiblesses qui seront réparées d'ici juin.

CCBHS : discussion sur le projet de voie verte et au courrier qui devait être fait au département. M. le Maire doit faire parvenir un plan à joindre à la demande.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

La Secrétaire, Paule MARTY

Le Maire, David GUYOT

